

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 40

Artikel: "Faire de l'oeil"
Autor: A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVANTAGES PARTICULIERS

de la publicité dans le CONTEUR VAUDOIS

- 1° Lecteurs nombreux et de joyeuse humeur.
- 2° Accès dans les familles, cercles, cafés, etc.
- 3° Huit jours en lecture.
- 4° Attention certaine du lecteur, le nombre des annonces étant restreint.

A 35 et demi !

Au Casino de Morges, dont la blanche façade se mire dans le Léman comme un cygne au bord de l'eau. La salle des spectacles grouille d'une foule qui déborde dans les couloirs, sur l'escalier à double rampe et jusqu'à la rue. Est-ce Paderewski ou René Morax qui l'attire ? Non, le piano est muet et sur la scène rien ne bouge. Pour quelques instants le temple des muses s'est métamorphosé en halle de marché. On mise la vendange communale. Marchands de vins et cafetiers se mêlent aux vigneron. A la place de l'orchestre siège la municipalité en corps. Sur un signe de M. le syndic, l'huissier en costume des grands jours et ganté de blanc se plante au devant de l'assistance. Aussitôt cessent les conversations. Cent trente mille litres du jus qui gonfle les grappes d'or sont offerts aux amateurs, cent trente mille litres d'un vin dont le moëlleux et la finesse éclipsent le soixante-cinq et le septante. Solennellement l'huissier crie :

— A 30 centimes le litre !

On entendrait voler une mouche. Les regards se portent vers les gros marchands assis sur la première banquette.

— A 30 centimes ! répète l'huissier.

— 30 $\frac{1}{2}$, fait une voix presque imperceptible à droite.

— A 30 $\frac{1}{2}$ centimes ! reprend le crieur communal.

Une longue pause ; syndic, municipaux et viticulteurs retiennent leur souffle.

— A 30 $\frac{1}{2}$ centimes !

— 31 centimes !

Cette fois, c'est de la gauche que part la sur-enchère et sur un ton énergique. Ce second miseur est un Bernois, tandis que le premier vient de Genève. Le public devine que la joute demeurera circonscrite entre eux seuls.

— A 31 centimes !

— 31 $\frac{1}{2}$! fait la droite.

— 32 ! riposte la gauche.

De demi en demi, on arrive à 35 centimes, offerts presque rageusement par le Bernois.

— 35 $\frac{1}{2}$! murmure le miseur de Genève.

A qui les cent trente mille litres ? La salle est haletante de curiosité. Mais l'huissier a beau moduler avec les intonations les plus engageantes ce chiffre de 35 $\frac{1}{2}$, personne ne souffle plus mot. C'en est fait, la commune de Morges n'a pas à espérer un demi-centime de plus. Alors retentit la sacramentelle formule finale :

— A 35 $\frac{1}{2}$ centimes le litre pour la première !...

A 35 $\frac{1}{2}$ pour la seconde !... A 35 $\frac{1}{2}$... adjudé !
Genève l'a emporté. En ce moment les nuages masquent le Salève et le vent d'ouest apporte trois gouttes de pluie. C'est le cas de dire avec Victor Ruffy :

Nos bons amis les Genevois
Sont ingrats envers les Vaudois.
Nous leur donnons du vin nouveau,
Ils ne nous rendent que de l'eau !

On se montre l'heureux acquéreur, et, dans le brouhaha des commentaires, la cohue se transporte du Casino à la rue.

— Combien ça s'est-il misé ? demandent des viticulteurs qui n'ont pu pénétrer dans la salle.
— 35 $\frac{1}{2}$.

— 35 $\frac{1}{2}$? du vin comme on n'en aura peut-être plus d'ici à cent ans !

— Ce n'est pas vendu, c'est donné ! s'écrie un autre.

— A ce prix-là, j'aime autant le garder !

— Si encore il était allé à 38 centimes, c'aurait été raisonnable.

— Pauvre vigneron vaudois, tu seras toujours tondu !

— Oui, ma foi, c'est comme pour le traité avec l'Espagne !

— T'enlève pour une mise !

— Est-ce Trussel qui a eu l'échute ?

— Non, c'est Burnet des Eaux-Vives.

— Tout de même, 35 $\frac{1}{2}$, je peux pas ça diriger.

— Que voulez-vous ? fait un philosophe, il fallait bien faire un prix ; on a fait du 35 $\frac{1}{2}$, et c'est tout pleurniché que pleurnicheras-tu, 35 $\frac{1}{2}$ ça restera !

— Enfin, voilà !

V. F.

La circulaire administrative.

DE ton ongle détachée,
Circulaire délaissée,
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien !

La colle tenait à peine

Qui seule était mon soutien ;

De leur inconstante haleine

Les courants de la maison

Depuis huit jours me promènent

De la porte aux persiennes

Et du parquet au plafond...

Mais je vais où l'on m'emmène,

Sans me plaindre du combat :

Je vais où va toute chose,

Où va la feuille de rose...

Et la feuille de l'Etat !

A. ROULIER.

« Faire de l'œil. » — Sur la place de Montbenon, se promène un homme correctement vêtu, dans la force de l'âge et portant un lorgnon à verres foncés. S'arrêtant brusquement et dirigeant les yeux vers un banc sur lequel deux dames sont assises, il reste immobile, appuyé sur sa canne. Les dames, gênées par l'attitude du personnage arrêté devant elles, s'animent peu à peu, murmurent des propos d'indignation et finalement quittent la place, rouges de colère.

Le promeneur reprend sa course. Et tandis que les dames épuisent les trésors de leur cœur à ravaler l'importun, un petit garçon accourt et s'empare du bras du pauvre homme pour le reconduire à son domicile. C'était un aveugle.
A.

Pour l'Hymne national.

En toutes choses, même les plus respectables, il faut que la fantaisie et l'humour aient leur part. Dans la question pendante de l'Hymne national, c'est au Conteur qu'ils sont venus demander de la leur accorder. Celui-ci ne pouvait s'y refuser. Il leur a donc déjà fait une petite place dans son numéro du 22 septembre ; il leur en fait une nouvelle aujourd'hui. C'est la dernière.

Saxon, septembre 1906.

Au Conteur Vaudois, Lausanne.

Messieurs,

Ami sincère du Conteur, lecteur et ami aussi de la Gazette de Lausanne, j'ai lu avec intérêt l'article de M. Ph. Godet sur l'Hymne national suisse, et avec plaisir l'essai de votre correspondant. Puisque la carrière est ouverte à tous, peut-être l'essai que je vous adresse vous paraîtra-t-il digne d'être soumis au grand public. M. Ph. Godet demande 2 strophes, la Muse ne m'en inspire qu'une, je crains donc que mon œuvre ne remporte pas le prix et ne devienne pas l'« Hymne définitif ». On pourra peut-être, alors, pour me consoler de ma déception, l'adresser à l'aimable Portuguais qui juge notre Patrie avec tant d'impartialité et de bienveillance.

Inutile de vous dire que je suis sur la ligne du Simplon, et que je « jouis » tous les jours des délices pour les yeux que sont les merveilleuses réclames Suchard, Gala, Kohler, Noisetine, Ribet, Milka, Klaus, Tobler, Velma, Peter, Mastrani, Chokoler, Kolera, Cailler.

Agréé, Messieurs, mes salutations empressées.

✱

Hymne national.

(Musique de Zwysig.)

Sur nos monts quand le soleil

Eclaire un placard vermeil

Annonçant le chocolat

Mi-i-lka*,

Les beautés de la réclame

Parlent bien fort à notre âme.

Au ciel monte épanoui (bis)

L'chant de l'estomac ravi,

L'chant de l'estomac d'l'Anglais ravi. (Ralentendo.)

HORATIUS.

* Variantes ad libitum : Ga-a-la — Ve-el-ma — Su-u-châ, — Ko-ler-a, etc., etc.

Abram-Daniet et lo mândzo.

SERPENT d'Abram-Daniet ! Vo l'ai prâo su cogniu quand demorâve pe levé que lo Tsalé-à-Goubet, avoué son bounet avau sè z'oroille quand fasâi frâ, son gilet à mandze fé su lo trîdzo, son chêtse-moqua ài potte, sa barba de derbon, sè jet rovilleint quemet elliauz'ique